

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 août 2018

Présents : Bieth Jacqueline, Bonnet Noëlle, Bouziane Michèle, Combaz Raymond, Derimay Juliette, Meunier Edouard, Gibert Danièle, Albrieux Nicolas,

Président : Edouard Meunier

Absents :

Excusés : Brisemontier Jean-Louis, Perino Bernard représenté par Michèle Bouziane, Joguet-Reccordon Carole, Deville-Cavellin Elodie représentée par Noëlle Bonnet, Bertolaccini Christophe

Secrétaire : Jacqueline Bieth

Le PV du 6 juillet 2018 est adopté à l'unanimité.

Infos générales

Raymond Combaz rend compte du conseil d'agglo tenu en juillet. Pour la couverture numérique, un recensement des zones blanches ou mal desservies est en cours et il est demandé à tous les habitants de signaler ces zones.

Une demande a été faite à Arlysère pour financer dès cette année la pose d'une canalisation d'eau potable entre Villarasson et la centrale hydroélectrique de Queige, investissement prévu dans le programme d'investissement transféré à l'agglo, afin de profiter de l'opportunité de l'enfouissement d'un câble électrique le long de la Transbeaufortaine pour le raccordement de la microcentrale.

Lors d'une réunion de conseillers municipaux aux Saisies, nos représentants (Raymond, Juliette) ont insisté sur le projet de voie verte entre Albertville et Beaufort. Pour l'instant, les réponses sont évasives....

L'été caniculaire a été dense sur un plan touristique. La 10^{ème} édition de l'UTB a été une réussite, avec finalement de bonnes conditions météo. Les visites de l'église (6 lundis consécutifs en collaboration avec la FACIM) ont connu un franc succès, puisque près de 300 personnes y ont participé. L'apéritif offert à chaque fois par « les talents de Queige » a été apprécié. La surprise baroque du 25 juillet a fourni un spectacle de qualité, mais avec une faible participation (30 personnes).

Le camping a connu une bonne fréquentation (+ 1,36 % par rapport à 2017, +46% par rapport à 2016) avec 1395 nuitées. Remerciements à tous les élus pour leur participation au pot du camping organisé chaque dimanche soir. Les recettes du camping permettent de couvrir les frais de fonctionnement.

Néanmoins, un large débat s'est instauré sur l'avenir du camping, et plus généralement l'ensemble de l'aire de loisirs, duquel il ressort que cet emplacement privilégié (une des rares zones plates de la commune) présente de larges possibilités d'évolution : amélioration de l'accueil avec installation de mobil-homes, agrandissement sur les surfaces récemment acquises, aménagements de la halle couverte, révision des modalités de location du plan

d'eau, création d'une zone de baignade, installation de jeux pour enfants, réalisation de la voie verte, etc.... Certaines réalisations doivent être réfléchies au niveau du Beaufortain, voire Arlysère. Une réunion à destination de tous les conseillers est fixée sur place pour le samedi 22 septembre à 9 heures afin d'avancer dans la réflexion.

Point sur les travaux

Voirie : Seule la Région a attribué à ce jour les aides promises dans le cadre des réparations de la tempête Eléonor de début janvier. Nous sommes toujours en attente d'informations en provenance du département et de l'Etat. La poursuite des travaux de remise en état du Grand Nant et du Nant des Îles (entreprise Vibert) est en cours, et des travaux ont été commandés à l'entreprise Colas (Zone Plan Pitton et Sud-Est-Appâts, secteur La Poyat/Champ Gilbert, route du Plan, route du Platon, les Zeus). L'entreprise Gremair procède actuellement à la réfection de divers secteurs (Outrechenais, le Villaret).

Réseau de chaleur : Les travaux se poursuivent normalement. Les locaux destinés au stockage des plaquettes et aux chaudières sont prêts et le matériel a été livré. L'enfouissement des canalisations (couplé avec celui des réseaux secs) a commencé par le secteur de l'école. La liste des privés qui se raccorderont a été définitivement arrêtée (15 habitations).Le planning prévoit une fin des travaux pour la Toussaint. La facturation du service débutera en janvier 2019.

Aire de loisirs : Plus de 500 personnes ont participé à l'inauguration de la passerelle le 7 juillet dernier. La passerelle et le couvert ont été terminés pour l'épreuve de l'UTB du 19 juillet, ce qui constitue une belle performance pour les entreprises. L'avalanche torrentielle du Nant Bruyant survenue début août a permis de récupérer environ 800 m³ de matériaux qui ont servi à combler une surface vers l'arrivée de la passerelle, sur la rive gauche du Doron, surface qui pourra accueillir des jeux d'enfants.

De très nombreux échos nous sont parvenus sur la réalisation de la passerelle, qui est remarquée, car bien visible à la porte du Beaufortain, ce qui était l'objectif. Le concepteur Marc Séraphin s'est beaucoup investi sur ce projet, qui a eu des évolutions par rapport au projet initial (pose des tavaillons en courbes, ce qui a augmenté le temps de pose, espacement progressif des garde-corps protégés par des plaques en plexiglas). Marc Séraphin a fait parvenir sa facture définitive qui se monte à 122 700 € (H.T.).

Par ailleurs, la Préfecture a informé fin juillet la commune qu'elle accordait une suite favorable à la demande de bénéficier de Fonds DETR (Dotation à l'Equipement de Territoires Ruraux) en attribuant une subvention de 40 000 euros.

Dossier « appel à projets Espaces Naturels et Biodiversité »

Le département a fait savoir début juillet que des crédits étaient disponibles (possibilité d'un financement à 50 %) pour des aménagements d'espaces naturels (mise en valeur, cheminements piétonniers). Il est décidé de déposer un dossier pour le plan d'eau avec la mise en valeur d'espaces remarquables (plantation de 80 arbres fruitiers d'espèces différentes et plan d'eau servant de site de reproduction de batraciens), réalisation d'un parcours de type « Randocroquis » au village et au plan d'eau du style de celui de Ste Hélène du lac, cheminement piétonnier entre ces sites.

Vente appartement bâtiment Zone Artisanale

L'acquisition décidée au conseil précédent du bâtiment appartenant à la SCI Molliex situé dans la zone de Plan Pitton est en cours de régularisation administrative. Ce bâtiment

comporte un appartement indépendant, situé principalement à l'étage, d'une surface d'un peu plus de 80 m². La commune ne souhaite pas conserver cet appartement et une proposition d'achat par un particulier a été faite. Le conseil est favorable à cette vente en l'état, car une présence permanente ne peut que sécuriser ce secteur, et fixe le prix à 80 000 euros. L'acheteur est informé des contraintes liées à la mitoyenneté du bâtiment technique conservé par la commune

Modification de budget

Le conseil décide à l'unanimité d'affecter les deux nouvelles recettes enregistrées depuis le dernier conseil (subvention de 40 000 euros + vente appartement de 80 000 euros) de la façon suivante :

63 000 euros au poste « aménagement du plan d'eau »

38 000 euros pour des jeux d'enfants

19 000 euros pour divers travaux sur le bâtiment récemment acquis à la zone de Plan Pitton.

Conventions Centre de Gestion

Depuis janvier 2015, et pour une durée de trois ans une convention a été signée entre le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie et la Commune pour le contrôle et l'instruction des dossiers de retraite des agents, le conseil municipal prolonge cette convention d'une année dans l'attente de la nouvelle convention entre le Centre de Gestion et la Caisse des dépôts agissant en tant que gestionnaire de la CNRACL, de l'IRCANTEC et du RAFP.

Le Centre de gestion propose un service de médiation préalable pour les recours contentieux avec les fonctionnaires. Cette médiation s'impose avant toute saisie du tribunal administratif. Le conseil municipal décide d'adhérer au service, cette prestation est incluse dans la cotisation annuelle.

Questions diverses

Rentrée scolaire : Jacqueline Bieth informe que la rentrée aura lieu cette année avec 63 élèves, un nombre identique à celui de l'année précédente. Une fois le réseau de chaleur en service, il sera procédé durant l'année scolaire à la réalisation d'un nouvel espace pour les sanitaires. A programmer également la réfection de la cour des maternelles et le renouvellement des jeux qui ont plus de 25 ans.

Relations avec la Poste : Le conseil municipal a accepté depuis juin 2008 d'assurer le service « Agence Postale » dans le but de maintenir ce service public au sein de la commune. Entre 2013 et 2018, l'activité n'a cessé de progresser (+ 20 % pour la fréquentation, + 30% pour les ventes, + 70% pour les retraits), du fait notamment de l'élargissement des horaires d'ouverture en 2014 et des services proposés. 3 personnes ont été formées (à charge de la commune) pour réaliser les différentes opérations demandées par la Poste et nous estimons actuellement que l'activité Poste représente environ la moitié des motifs d'entrée du public. Pour ce travail, la commune perçoit actuellement une somme forfaitaire (identique pour toutes les communes et services du même type) de 1144 euros par mois, ce qui au moins trois fois inférieur au coût réel. Le conseil regrette l'attitude de la Poste qui non seulement n'envisage pas de relever cette indemnité, mais qui adresse une facture mensuelle de 80 euros pour la diffusion du Queige Infos. Le conseil demande à la commission communication d'examiner d'éventuelles autres formules pour la diffusion de l'information régulière à la population.

PLU : Suite à l'arrêt du PLU au dernier conseil, l'envoi aux personnes Publiques Associées a été fait fin juillet, et nous attendons leur avis en retour pour fin octobre. L'enquête publique est programmée pour le mois de novembre. Le conseil approuve l'avenant demandé par le cabinet PRO and CO d'un montant de 2108€HT. du fait du travail supplémentaire demandé (dossier commission des sites, prolongation des délais, réunions de travail plus nombreuses). et la prolongation des délais.

Relation SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) : Suite à la mise en place du réseau de chaleur occupant deux travées du bâtiment communal au centre du village, et à l'achat d'un bâtiment de 400 m² dans la zone de Plan Pitton, il est possible d'affecter au CPI de Queige (Centre de Première Intervention) les deux travées restantes, les services communaux se concentrant dans la zone de Plan Pitton. Proposition en a été faite au SDIS, et une rencontre aura lieu mi-septembre. Dans cette hypothèse, la caserne actuelle serait démolie, ce qui permettrait la création d'une dizaine de places de parking supplémentaires au centre du village, et à proximité de la salle des fêtes.

Courrier chemin des Parèles

Jean Dixmier, habitant sur le haut du chemin des Parèles, demande à la mairie s'il est possible de signaler à l'entrée du chemin que la voie est sans issue, de nombreux véhicules butant sur le panneau sens interdit du haut du chemin doivent en effet effectuer des demi-tours dans des conditions difficiles. Accord du conseil à l'unanimité sur cette demande.

Fête de la pomme

En coordination avec l'AAB, la municipalité propose de réaliser une fête de la pomme cet automne au plan d'eau. Une réunion de préparation est fixée au 10 septembre en mairie à 19 h.

Fixe le prochain conseil au vendredi 12 octobre à 20 h

La séance est levée à 0 h 15

Pour extrait :

En mairie, le 11 septembre 2018

Le Maire,

